

Le fait qu'un ressortissant français épouse une Hongroise n'a rien d'original. Sauf quand ce mariage se déroule dans la Hongrie de la fin des années soixante (1969).

Car, à l'époque, les jeunes fiancées avaient à effectuer un véritable parcours du combattant avant de se voir délivrer l'autorisation de quitter le pays. De sorte que, ayant prévu de nous marier religieusement en août (dans le magnifique cadre de la basilique Saint-Étienne), nous fixâmes la date du mariage civil quatre mois plus tôt, c'est-à-dire en avril. Il fallait, en effet, être officiellement marié(e) avant de pouvoir entamer les formalités de sortie. Je passe le détail des épreuves administratives par lesquelles dut passer ma fiancée. Mais on en imaginera aisément le charme.

Un mariage civil qui, par contre, se déroula dans la meilleure ambiance avec, dans le rôle du maire, une femme absolument charmante qui nous tint, non le sermon que je redoutais, mais un laïus empreint d'humour et de bienveillance. Merci à elle ! Mariage où je n'ai donc pas eu à prononcer le «oui» rituel, mais le *igen* hongrois, soit dit en passant sans interprète.

M'étant rendu quelques jours plus tôt à notre ambassade pour signaler mon intention et me renseigner sur les formalités, je m'étais fait littéralement jeter avec cette réponse laconique: «*Vous n'avez rien à faire !*» Repartant tête basse, un peu vexé et surtout inquiet. Or, effectivement, il n'y avait «rien à faire», comme l'avait lancé, mais sans plus d'explication, notre charmante cerbère. A peine deux semaines après le mariage civil, mon épouse m'écrivit avoir effectivement reçu de l'ambassade un passeport français accompagné d'une pièce attestant sa nationalité française. Alors qu'elle n'avait jamais mis les pieds en France et ne parlait alors pas un mot de notre langue. Les autorités hongroises avaient transmis le dossier à notre chancellerie où l'enregistrement s'était effectué de façon automatique^[1].

Pour en revenir aux formalités côté hongrois, j'en garde le souvenir d'un épisode assez désagréable. Accompagnant mon épouse «civile» au KÉOK^[2] pour un entretien, celle-ci se fit dire par la fonctionnaire : «*Ma petite, pourquoi vas-tu en France? C'est tellement mieux chez nous !*». Là-dessus, je ne fis qu'un bond pour protester vigoureusement. «*Asszonyom ! Kikérem magam ! Ilyet ne tessék mondani !*» (Bref «Arrêtez vos âneries !», certes plus poliment, mais sèchement formulé). Elle aurait pu me jeter dehors, mais un peu interloquée, elle ne réagit point. Par la suite, des amis, à qui je relatai l'incident, m'en expliquèrent la raison: les policiers, douaniers et militaires n'avaient en principe, me dirent-ils, pas le droit de quitter le pays et étaient donc jaloux... ce que je peux comprendre.

Le pire se déroula le lendemain de notre mariage, lorsque nous parvînmes à la frontière. Mon épouse n'avait le droit de ne sortir ses effets personnels que dans une quantité limitée, accompagnés d'un inventaire visé par le ministère de l'Intérieur. Était limité non seulement le nombre de livres autorisés, mais également celui des vêtements et sous-vêtements (détail que l'on me pardonnera de citer, mais que je n'invente pas) ! Parvenus le soir au poste de Letenye, nous nous vîmes repoussés avec ce motif. «*Revenez demain, il ne fait pas assez clair*». Alors que le poste était admirablement éclairé par de grands néons. Furieux, nous fîmes donc demi tour pour chercher un hébergement

dans la ville voisine (Nagykanizsa, 25 km). Ce qui nous obligea du même coup à changer des dollars, notre stock de forints – non reconvertibles – ayant été volontairement épuisé. Le lendemain, donc, après qu’une douanière eût longuement fouillé mon épouse et son bagage, nous pûmes enfin passer dans le «monde libre», en l’occurrence... la Yougoslavie.

Témoigner du quotidien de l’autre côté du Rideau de fer

- [1] Rencontré en 1974 à Matignon à l’occasion d’une cérémonie familiale, Jacques Chirac nous avoua lui-même ignorer cette facilité accordée à l’époque (attribution automatique de la nationalité par mariage). Un Jacques Chirac qui nous déclara avoir exigé et obtenu de Ceaușescu le départ pour la France de Hongrois de Transylvanie. Propos qui nous fut confirmé par la suite par le témoignage d’un ami qui en bénéficia.
- [2] KÉOK: Service du ministère de l’Intérieur, je crois, dont j’ai oublié le libellé, situé à l’époque avenue de la République populaire (Népköztársaság útja), aujourd’hui avenue Andrásy.

La photographie, issue de la base Fortepan, n’a aucun lien avec l’auteur du post.